

## NOTRE JOURNAL

Il nous revient de plus d'un côté, qu'un certain nombre de nos lecteurs parmi la clientèle à laquelle nous tenons davantage, n'a pas aimé le ton de l'article paru dans la première colonne de notre dernier numéro. Nous ne dissimulerons pas au public que l'administration présente de *La Tribune* ne l'a pas goûté davantage, et qu'elle n'a pas été médiocrement étonnée et ennuyée de l'y trouver. Cela s'explique par l'absence d'un conseil de rédaction qui n'a pu être organisé jusqu'à ce jour. Ce triste accident en démontre l'urgence nécessaire.

Nous sommes bien déterminés à ne pas permettre dans notre journal, d'où ils viennent, des propos si bien intentionnés qu'ils soient, qui ne peuvent pas se tenir en bonne compagnie. D'autres en émailent et embaument leur journal ; il ont conscience d'être les docteurs de "la Cité la plus intellectuelle de la province et de tout le pays". Ils ne sont tenus au respect ni de leurs lecteurs, ni de leur journal, ni d'eux-mêmes. Laissons-leur ce triste privilège et gardons nous, même sous prétexte de reprécisions, de les payer de leur monnaie, d'user de leurs précédents et de leur langage. Ce serait leur donner sur nous un facile avantage et offrir à la partie la plus saine de notre population un exemple déplorable.

Assurément *La Tribune* n'entend pas se taire ni parler à voix basse chaque fois qu'il y aura un principe ou un intérêt public à défendre : elle compte bien faire une guerre sans trêve ni merci à tous les exploités et à tous les malfaiteurs publics quels qu'ils soient, et balafre de bons coups de plumes, la face insolente de tous les apôtres d'erreurs sociales ou religieuses, et de toute semence d'idées et de préjugés couvés dans les loges maçonniques. Mais la rigueur n'est pas la brutalité, et la satire même sanglante n'a jamais besoin d'être grossière et quelque chose de plus.

Nous tenons à ce que notre journal soit tenu honnête et irréprochable non seulement dans les articles de sa rédaction, mais dans ses reproductions et les écrits faits en collaboration. Il sera ouvert à tous les travaux, et à toutes les correspondances d'intérêt général, et d'utilité publique, mais à condition qu'ils respectent toujours la religion, la morale, la grammaire et les convenances sociales. Notre journal, nos lecteurs et nos collaborateurs eux-mêmes auront tout à y gagner.

## Grand Congrès A ST-HYACINTHE

Oui, c'est décidé. Le 30 juin, les 1er et 2 juillet, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, tiendra son grand congrès fédéral. C'est dire que près de 300 jeunes gens, délégués des divers cercles des paroisses du Dominion viendront à St-Hyacinthe prendre part aux assises de ce congrès.

Et de quel congrès s'agit-il ? Il s'agit d'un congrès agricole. Tout le monde sait que nos fils de cultivateurs depuis un vingt-ans perdent le goût de la terre, se lancent inconsidérément dans les plaisirs de nos grandes villes et oublient alors le grand rôle qu'ils devaient jouer dans les destinées de notre pays. Le Canada est un pays agricole : dès le début, nous voyons le colon, en même temps législateur, demander à la terre ce qu'il avait besoin pour son corps. Nous savons aussi que l'habitant de la campagne résiste aux tentations du luxe, de paresse et conserve la religion et la langue dont il est héritier. Le Congrès en question étudiera ce problème de la désertion des campagnes, essaiera de trouver le moyen le meilleur pour ramener chez nos jeunes terriens l'amour du sol cultivé par d'héroïques ancêtres.

Réjouissons-nous donc de l'honneur qui rejaillit sur Saint-Hyacinthe et sur notre population agricole. C'est d'ici que doit partir le geste sauveur, et l'association ne pourrait certes mieux choisir pour un congrès agricole. Le diocèse de Saint-Hyacinthe est le comté agricole par excellence. Nos sociétés d'agriculture, nos cercles agricoles, nos coopératives, nos sociétés diverses d'agriculture, de pomiculture, etc., notre collège d'industrie laitière appelaient naturellement un congrès de ce genre chez nous. Depuis plusieurs années, un progrès sensible s'est accompli chez nos cultivateurs, disait récemment notre premier magistrat M. le Maire René Morin ; dans différents concours de grains de semence, les expériences du district, ont attiré les regards de nos gouvernements qui y ont généreusement distribué les primes et les récompenses. Saint-Hyacinthe est donc le coin de terre naturel pour un congrès agricole.

Quant à l'importance de ce congrès, nul n'en doute. Quand on sait que l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture à Québec, prendra une part active à ce congrès, c'est que la question vaut la peine d'être mise à l'étude. Quand on a pris connaissance de la lettre si au point de Sa Grandeur Mgr Bernard sur ce congrès, nul cultivateur ne pourra se soustraire au devoir de suivre les études qui seront faites à ce congrès.

Décidément l'Association de la Jeunesse, qui a pris l'initiative de cet important mouvement, continue à rendre véritablement service au pays. C'est un appel peu banal que celui du retour à la terre. L'Association fait montre d'un patriotisme ardent et éclairé, en faisant l'étude d'une question si urgente. On s'est plaint longtemps du mal : c'était trop de commande, mais pas assez d'action. Aussi, nous n'en doutons pas, l'A. C. J. C., fera bonne besogne. Il y a de quoi, puisqu'il s'agit de réformer l'opinion en faveur de l'agriculture.

Ceux qui prendront part aux études du congrès comprendront, et ils en seront convaincus, que la terre paye et enrichit, pourvu qu'on sache la faire produire et qu'on abandonne un peu la routine. Et cette conviction leur viendra après avoir entendu des orateurs en qui ils ont confiance, parce qu'ils reconnaissent leur expérience et leur compétence. Voici quelques-uns des conférenciers qui

(Suite à la page 8.)

## LA PROHIBITION ET SES RESULTATS

Le vieil axiôme ; on juge l'arbre à ses fruits, énonce une loi que tout le monde a pu vérifier. Si les fruits sont bons, chacun en conclure que l'arbre est bon. Seuls les sots cherchent du raisin sur les ronces ; seuls aussi les aveugles d'esprit refusent de voir les bons résultats de la prohibition partout où on a mis cette loi en vigueur.

Deux témoignages vieux de quelques mois, ont été donnés en faveur de la prohibition des liqueurs alcooliques. Nous ne pouvons résister au plaisir de les faire lire à tous ceux qui s'intéressent à cette grande cause. Ça pourra aussi donner à réfléchir aux tenants de l'alcool.

L'un est de M. Victor Cambon, un français de France, l'autre de l'honorable A. Capper, gouverneur du Kansas.

M. Cambon écrit des Etats-Unis à l'"Echo de Paris".

"Les Etats secs (prohibitionnistes) présentent sur les autres une supériorité de richesse et de travail incontestable, une diminution sensible de la criminalité, une population plus vigoureuse, des hôpitaux et des asiles d'aliénés moins encombrés. Les industriels s'y installent avec empressement, parce qu'ils savent que la main-d'œuvre y sera plus productive. Bref, la prospérité s'y accroît beaucoup plus vite que dans les autres. Cette dernière constatation est évidente, à telle enseigne que le nombre des Etats "secs" s'accroît d'année en année."

M. Capper écrit au *Free Press* de Winnipeg :

"Je considère comme la plus grande bénédiction qui soit descendue sur le Kansas et comme la loi la plus apte à nous former de bons citoyens et d'excellentes mères de familles, la plus apte aussi à rendre le peuple du Kansas heureux et prospère, l'amenagement à la constitution prohibant le commerce des liqueurs enivrantes."

Le gouverneur ajoute que, la prohibition ayant 34 années d'existence, chacun peut la juger par ses effets. Aucune loi, déclare-t-il, n'est aussi animée avec autant d'enthousiasme ; aucune loi ne tient tant à cœur à la population du Kansas.

Ces deux témoignages ne sont pas sortis de la plume de naïfs, ni de la bouche d'hypocrites, ou d'esprits superficiels ou peu avertis. C'est la pure et simple vérité.

M. Gauthier répondra que les Turcs sont cruels parce qu'on ne leur donne pas de whiskey. Comme il ne change pas !

## POUR LES BLESSES DE L'ONTARIO

### Quelques faits historiques

*Les leçons de l'histoire. La persécution rencontre partout une vigoureuse résistance. Levée en masse des victimes.*

L'histoire est remplie d'utiles et de féconds enseignements ! Rien n'égale, toutefois, la grande leçon qui se dégage des faits historiques où, deux peuples se sont trouvés aux prises sur des questions de langue ou de religion. Sans remonter aux faits lointains de l'antiquité et même du moyen âge, les exemples les plus significatifs ne manquent pas : la conquête définitive de l'Irlande par l'Angleterre en 1603, le démembrement de la Pologne par la Russie, la Prusse et l'Autriche en 1792-93-95, l'enlèvement au Danemark par la Prusse du duché de Schleswig-Holstein en 1866 et enfin l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace et de la Lorraine en 1871, constituent les faits les plus douloureux des trois derniers siècles, parce que dans chacun des cas, la race conquise s'est vue persécutée dans sa langue, quand ça n'a pas été, comme la Pologne et l'Irlande, jusque dans sa religion. Fait à noter, c'est précisément en Pologne et en Irlande que la persécution s'est appesantie avec le plus de violence. Est-ce seulement coïncidence ou n'a-t-on fait la guerre aux langues polonaise et gaélique que pour mieux et plus facilement extirper la foi catholique si intense dans ces deux pays ? Il ne nous appartient pas de trancher une aussi grave question. Cependant les faits sont les faits et ils semblent, dans les deux cas, singulièrement significatifs.

La lutte que les Canadiens français de l'Ontario et du Manitoba soutiennent actuellement, est identique aux luttes des fils de l'Irlande, de la Pologne, du Schleswig-Holstein, de l'Alsace et de la Lorraine. Pour être moins sanglante qu'en Pologne et en Irlande, la persécution n'en est pas moins devenue insupportable. Seules la crainte et la honte de l'universelle réprobation, empêchent nos petits "tyrannaux" ontariens de recourir aux mesures violentes. Rien ne nous dit que ce moment ne viendra pas, car ils savent que dans la lutte qu'ils nous font, ils ne seront pas, ils ne peuvent pas être les vainqueurs. Il peut se faire que la violence deviennent leur suprême argument.

Pas plus que leurs frères d'Europe, les Canadiens-français de tout le Canada ne sauraient tolérer d'être traités en étrangers et en parias sur ce sol, jadis arrosé du sang et de la sueur de leurs ancêtres. Nul ne doit oublier, l'anglais moins que les autres, que c'est à la race catholique et française, que l'Angleterre doit d'avoir pu conserver la plus belle de ses colonies et non aux quelques aventuriers, commerçants ou militaires anglais qui se sont abattus sur notre pays comme sur une riche proie. Ce fait est peut-être humiliant pour la morgue britannique. 1775 et 1812-13, attestent qu'il est vrai.

Il s'ensuit que si nous voulons conserver intact notre patri-

(Suite à la page 8.)

## Disette de matériaux à fabriquer le papier

*Conservez le vieux papier et les guénilles*

On a attiré l'attention du Ministère du Commerce sur le fait qu'il y a actuellement au Canada une vraie disette de matériel brut pour la fabrication du papier, comprenant les guénilles et les vieux papiers.

Il se manufacture chaque jour au Canada une très grande quantité de différentes sortes de papier et de carton, dont une grande portion, après avoir déjà servi à sa fin première, pourrait encore servir à la fabrication de certaine classe de papier. Il y en a une grande partie, cependant, que l'on détruit ou qui se perd de quelque autre manière, et que l'on doit remplacer par du nouveau matériel brut.

Il est très important maintenant que l'on fasse cesser ce gaspillage et que l'on fasse servir les mêmes matériaux à remplacer la provision première. De cette manière on pourrait épargner le nouveau matériel brut et réaliser des montants considérables pour des matériaux qui auraient été autrement perdus.

Le Ministère du Commerce est heureux d'attirer l'attention du public sur ce sujet. En apportant un peu de soin à la conservation des guénilles et des vieux papiers on viendrait réellement en aide à l'industrie du papier, diminuant ainsi la demande qui s'impose à ceux qui fournissent le matériel brut.

On pourrait facilement disposer des guénilles et du papier ainsi conservé, par l'intermédiaire de ceux qui font ordinairement le commerce de ces articles.

## St-Jean-Baptiste

Nos frères de Lowell Mass. et de Salem Mass. se préparent à fêter avec pompes notre fête nationale. A Salem un magnifique programme annonce que cette fête sera brillante. Le sermon de circonstance sera prononcé par l'éloquent prédicateur Père Rulquin, S. M. de Lawence et les discours par les notables de l'endroit et des orateurs étrangers parmi lesquels, figure le nom du docteur J. A. Marin, de Holyoke. Il y aura après la grand-messe solennelle, des réceptions patriotiques du chant par une cantatrice distinguée Melle Marie-Anne Godbout de Havreil, et un chœur de chant sous l'habile direction du professeur J. H. A. Beuparlant, de Boston, maître de chapelle à St-Joseph de Salem. Illumination et feu d'artifices dans la soirée.

Comme on le voit le patriotisme de nos frères éloignés est toujours vivace. Quand donc les citoyens de St-Hyacinthe se donneront-ils la main pour célébrer pompeusement notre belle fête nationale ?

Serions-nous trop absorbés dans les tripots politiques pour nous faire oublier ce qui est cher à tout un peuple, qui est la célébration de sa fête nationale.

Le seul avantage du malheur, c'est qu'il tue tous les petits chagrins qui agitent la vie.

Le cœur est un monarque constitutionnel. Nous devons le laisser régner, mais pas gouverner.

# FEDERATION

## des Sociétés Cooperatives Agricoles de SAINT-HYACINTHE

Pour tout ce qui concerne cette page coopérative, s'adresser à

M. le Directeur du Collège agricole, Saint-Thomas d'Aquin, (St-Hyacinthe), Qué.

### Nos Aumôniers

M. l'abbé Napoléon Paul Bélanger, aumônier de la Société Coopérative Agricole de Saint Théodore, est né à Saint Marcel (Richelieu), le 15 juillet 1862. Son père y était forgeron.

Quand l'enfant fut d'âge à commencer ses études classiques, il fut envoyé au Séminaire de St Hyacinthe, où il fit même une partie de sa cléricature ; il la termina à Montréal sous la direction des Sulpiciens.

Ordonné prêtre à St Hyacinthe, par Mgr Moreau le 8 décembre 1887, il fut d'abord le vicaire de son oncle l'abbé Michel Bélanger, curé de Ste-Hélène, (Bagot), de 1887 à 1894 ; ses trois autres années de vicariat, il les passa à Saint Pierre de Sorel.

Il fut ensuite curé de Clarenceville, (Mississiquoi) deux ans, de Sainte Sabine, (Iberville) trois ans, de Saint Thomas d'Aquin, (St-Hyacinthe) quatre ans, et depuis 1906, bientôt dix ans, il est à la tête de la belle paroisse de Saint Théodore.

M. Bélanger est un excellent curé, pieux, zélé, bon chanteur et prédicateur aussi pratique qu'éloquent. Il sait se faire aimer de ses paroissiens en leur faisant du bien.

Malheureusement, depuis déjà plusieurs années, la maladie, en le renfermant dans son presbytère, paralyse son ministère. Il faut espérer qu'un jour prochain viendra où il pourra reprendre le travail qu'il aimait tant.

Il n'a guère pu lui-même s'occuper de sa coopérative, mais sous sa direction, ses vicaires, d'abord l'abbé Lincourt, puis l'abbé Lagacé, l'ont suppléé avec dévouement et avec talent.

-o-o-

### Marché

La Coopérative des Fromagers, de Montréal, a payé la semaine dernière aux coopératives paroissiales :

- Les poules vivantes 23, 21 et 18 sous la livre ;
- Les œufs 25 et 23 sous la douzaine ;
- Les veaux 15 1/2, 14 1/2 et 12 1/2 sous la livre ;
- Les moutons, 16, 15 et 13 1/2 sous la livre.
- Le miel 10 1/2 et 9 1/2 sous la livre.

-o-o-

### Visiteurs

Toujours nombreux sont les visiteurs de la basse cour du Collège agricole de Saint Thomas d'Aquin ; plus de 75 sont venus durant les trois dernières semaines.

Remarqués entr'autres : MM. l'abbé J. C. Loisselle, curé d'Adamsville, (Brome), J. A. H. Lecours, curé de Saint Alphonse, (Shefford) ; Raymond et Camille Létourneau, Sainte Madeleine, (St-Hyacinthe) ; Xavier Pelletier, Vertume Lemay, Emile Lemieux et Léopold Courtemanche, Saint Jude (St-Hyacinthe) ; David Chagnon, Jean Lavallée, Charles Péloquin et Henri Tousignant, Saint Hyacinthe ; Rosaire Caron et Donat Clair, Saint Barnabé, (St-Hyacinthe) ; Herménégilde

Archambault, Saint Antoine, (Verchères) ; Arthur Bousquet, Saint-Césaire, (Rouville).

—O—

### Saint-Antoine

La société coopérative agricole de Saint Antoine-sur-Richelieu est en pleine prospérité. Elle compte de nombreux membres et tous ceux qui n'en sont pas encore s'y intéressent tellement qu'il est à peu près sûr qu'ils s'agrègeront bientôt.

L'assemblée de dimanche dernier était composée de plus de deux cents personnes et toutes semblaient contentes de s'y être rendues.

Elle était présidée par M. Adélar Dupont, et chacun des directeurs étaient à son poste sur une estrade, ainsi que M. l'aumônier, M. le chanoine Beaudry, et le secrétaire-trésorier, M. J. H. Archambault.

Il faut savoir que la société possède à sa tête des officiers qui entendent la faire progresser ; ils ne s'épargnent guère. Puis ils ont autour d'eux l'élite nécessaire au succès de toute œuvre.

Le président et le secrétaire-trésorier, plus trois autres membres, ont bien voulu l'hiver dernier s'imposer les sacrifices d'assister aux cours coopératives du Collège agricole de Saint Thomas d'Aquin et ils l'ont fait avec le plus grand succès. La dernière réunion le témoigne.

Entre les prières du commencement et de la fin de l'assemblée, on a décidé des achats et fait des paiements, admis 5 nouveaux membres ; puis on a eu une longue conférence par l'abbé Allaire sur le rouage aussi avantageux qu'indispensable du système coopérative.

A Saint-Antoine, la coopérative est dorénavant solidement établie. Nous en reparlerons la semaine prochaine.

Le lendemain matin, eut lieu le complément de la fête au pied de l'autel.

Il y avait grand'messe, célébrée en l'honneur de Saint Isidore pour les biens de la terre, à laquelle assistaient et communiaient bon nombre de membres.

Cette messe fut chantée par l'abbé Allaire, confrencier de la veille.

o—o—o

### Bibliothèque

Votre bibliothèque agricole doit être maintenant ornée de 4 belles brochures, de la haute utilité pour vous :

- 1.—Noces d'argent du Mérite Agricole,
- 2.—Guide de l'arboriculteur,
- 3.—La poule aux œufs d'or.
- 4.—La désertion des campagnes.

Cette semaine vous y ajouterez le "Manuel de médecine vétérinaire", par J.-D. Duchêne en le demandant au

Service des publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

L'ouvrage est de consultation journalière. Il est d'autant mieux rédigé et d'autant plus pratique qu'il a été revu et augmenté cinq fois, à chacune de ses éditions. Avec lui vous diagnostiquerez facilement les diverses maladies de vos animaux et pourrez souvent les traiter vous-mêmes.

La brochure vous sera expédiée gratuitement comme les autres.

### Pour la classe agricole

Nous commencerons la publication d'un cours agricole dans notre numéro de juillet. Que ceux qui ne sont pas abonnés le fassent de suite.

25cts par année ou 5 ans pour \$1.00

LE BULLETIN DE LA FERME.

1230 Rue St-Valier Québec.

### Hersage

Il est bien temps de parler du hersage maintenant que les semences sont finies. C'est ce que devront me répondre nombre de nos cultivateurs, mais cependant j'espère qu'un plus grand nombre seront de mon avis.

M. A.-A. Garneau, de Québec, dit : "L'importance du hersage est généralement trop peu connue ; beaucoup de récoltes

pourraient être considérablement augmentées.

"La herse, dit-il, a le double avantage, en pulvérisant le sol d'empêcher l'évaporation d'une trop grande quantité d'humidité et de faciliter la circulation de l'air et de la chaleur.

M. J.-Geo. Bouchard, professeur à Ste Anne de la Pocatière écrivait : "Il faut herser vos blés lorsqu'ils sont à cinq ou six pouces de hauteur et que la terre se prend en croûte. Il faut que la terre soit bien sèche à la surface.

# BOIS, CHARBON, PATATES.

## BOIS

A la corde, scié. etc.

## CHARBON

de toutes sortes

## PATATES

Première qualité toujours en stock

— EN VENTE CHEZ —

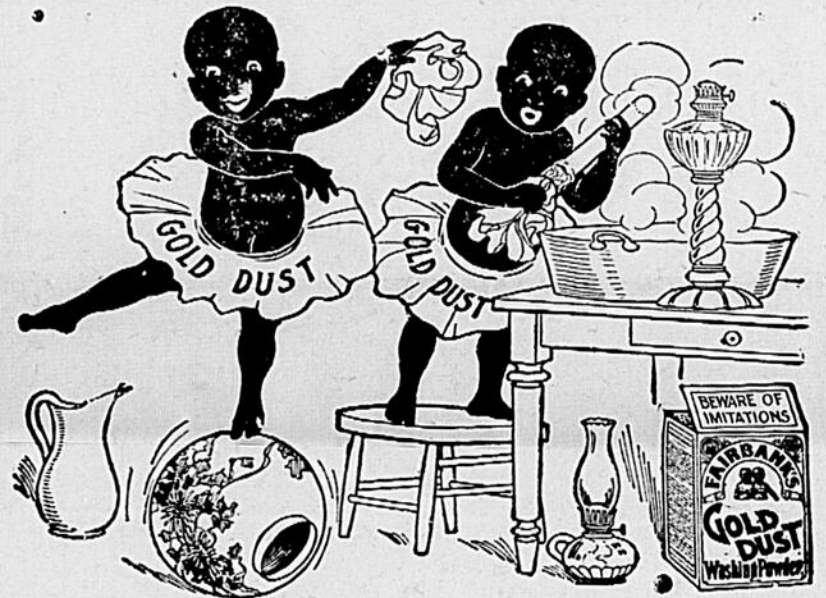
# Anthime Cadorette

COIN DES RUES

Girouard et St-Pascal

SAINT-HYACINTHE

### La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout



Lorsque vous faites le ménage de la maison, si vous voulez que tout reluisse, comme un plancher fraîchement ciré, employez la poudre à laver

### GOLD DUST

Elle nettoie plus à fond que le savon ou n'importe quelle autre poudre à laver—elle est beaucoup plus économique.

La cuisine, la buanderie, le bain et la salle à manger, les escaliers, les fenêtres, les portes et les planchers, les pots et les chaudrons, les lampes et leurs verres, requièrent son lustre brillant. "Confiez votre ouvrage aux Jumeaux Gold Dust" et vous n'aurez pas à vous tracasser du fardeau du ménage.

EMPLOIS VARIÉS : Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des prélatas, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

On prend une herse à droites verticales que l'on charge de pierres, suivant la nature du sol, de façon à laisser une trace bien visible.

Ce hersage après la pousse des grains se généralise dans la province de Québec et serait d'un grand bénéfice dans notre province. Notre terrain, sans se croûter comme dans Québec, se fendille par la sécheresse et laisse ainsi l'humidité s'évaporer.— La herse en ce cas fait beaucoup mieux que le rouleau.

Sans doute, tous nos bons cultivateurs travaillent à détruire les mauvaises herbes, et nous avons parlé déjà de plusieurs méthodes pour les détruire. Le hersage du blé, même de 5 à 6 pouces de longueur, est peut-être une des meilleures manières pour se débarrasser des mauvaises herbes.

Dans les terrains même bien préparés, vous voyez entre les rangs de blé de nombreuses petites herbes qui ne paraissent pas nuisibles tout d'abord. Mais laissez-les grandir ; dans quelques semaines elles vont dépasser et faire périr votre beau blé, elles vont produire des milliers de graines, et l'année prochaine

vos terrain est perdu, et pour longtemps : ces graines sont presque toutes huileuses et se conservent indéfiniment dans le sol.

Pour plusieurs ce serait une grande peine que de mettre la herse dans ce beau blé. Cependant l'expérience faite même sur nos terres déjà prouvé l'utilité et même la nécessité de ce travail.

Ici, nous n'avons pas de roches à mettre sur nos herses. Ici nous aurions grandes difficultés à les trouver, et elles ne sont pas nécessaires ; en plusieurs terrains il faudrait même se servir de herses légères, et herser naturellement dans le sens des rangs de blé ou d'avoine.

Herser par un gros soleil votre terrain déjà sec, et vous allez détruire toutes les petites plantes qui pousseront à la surface, et ne manquez pas de détruire les graines dont la semence a été mise plus profondément. Si vous n'avez pas foi à ce procédé, essayez au moins un petit morceau et l'année prochaine vous serez trop content de herser tous vos terrains épris de mauvaises herbes,

N. C. Jutras, ptre.

### ELECTRICITE A BON MARCHE

POUR TOUT LE MONDE

A partir du 1er juillet 1916, le prix pour le courant électrique sera réduit de .09 a .08 net par K. W. heure. De cette date, personne ne devrait se dispenser de ce service.

Avec la réduction des taux, la Cie de Gaz Electricité et Pouvoir introduira le système de lire chaque jour, un certain nombre de compteurs. Tous nos clients recevront donc un compte mensuel, pour chaque compteur, pour une période de 30 jours, mais pas à la fin du mois comme actuellement. La date dépendra de l'endroit de la ville où se trouvera installé le dit compteur en question. Cette mesure sera adoptée à cause du grand nombre de clients que nous avons, nous prions donc ces derniers de bien vouloir remarquer que les comptes que nous leur enverrons ne seront pas toujours payables le 15 du mois comme actuellement, mais à une date indiquée sur les comptes en question.

## La Cie du Gaz, Electricité et Pouvoir



Horaires des Trains

ALLANT A L'EST

9.20 A. M.—Tous les jours pour Saint-Liboire, Acton-Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston & Portland. Excepté le dimanche pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke, Island Pond.

9.35 P. M.—Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

6.40 P. M.—Venant de Montréal et gare intermédiaires, tous les jours. Excepté le dimanche.

1.20 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

ALLANT OUEST

5.56 A. M.—Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.24 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

2.30 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous les jours. Excepté le samedi et le dimanche.

5.29 P. M.—Tous les jours pour Ste-Madeleine, St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

Pour toutes informations s'adresser à F. C. Bouvette, AGENT.

### Chemin de fer

#### Intercolonial

Par la voie du chemin de fer de l'Intercolonial

La voie du chemin de fer Intercolonial est la plus courte par

Québec aux endroits du bas St-Laurent et des Provinces Maritimes.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 10.05 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets, s'adresser à

E. PICARD,  
35 Rue Laframboise.  
Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe

### Quebec, Montreal &

#### SOUTHERN RY

HORAIRE DES TRAINS.

(Corrigé au 20 Sept. 1914)

ST-HYACINTHE—SOREL.  
Tous les jours, dimanches exceptés.  
Départ de St-Hyacinthe à 8.40 a. m. et à 5.05 p. m.

Arrivé à Sorel à 10.30 a. m., 7.30 p. m.  
ST-HYACINTHE—IBERVILLE, BOSTON, ET LES POINTS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.  
Départ de St-Hyacinthe à 10.00 a. m. et 5.40 p. m.

Arrive à Iberville à 12.00 (midi) et 7.00 p. m.

Trains arrivant à St-Hyacinthe de Sorel à 8.10 a. m. et 5.15 p. m. d'Iberville à 8.20 a. m. et 3.15 p. m.

Billets pour n'importe quelle station au Canada et aux Etats Unis en vente chez :  
L. BOURBEAU, Agent à la Station.  
N. J. FERGUSON,  
Gérant Général des Passages

### PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

Départ de St-Hyacinthe :

Tous les jours, excepté le Dimanche.

8.11 A. M. et 3.25 P. M., pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 A. M. et 6.35 P. M., pour St-Guillaume et les stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham, pour tous les points des Etats-Unis, ainsi que pour l'Est et l'Ouest Canadien.

Pour billets et renseignements s'adresser à R. E. CODERRE,  
125 Cascades,  
Agent de billets

Tél. 70.

La Guérison de Shiloh  
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts

### Les wagons lits de Touristes

Quittent Montréal pour Chicago, les lundis, mercredis et vendredis à 10.30 hrs p. m. Lits disponibles pour les passagers qui détiennent des billets de première ou de seconde classe, sur paiement d'un prix nominal Raccordement : les trains qui ont des wagons de même genre à Chicago.

Pour les billets et renseignements s'adresser à :

F. C. BOUVETTE.

Chef de gare, St-Hyacinthe.



### FLEUR QUESNEL

Feuilles mûres du plus beau tabac Canadien. Son arôme charme sans piquer la langue. Fumez-le.

EN VENTE PARTOUT.

DOMINION TOBACCO CO MONTREAL

### Le merle blanc

Le merle blanc est une espèce de mythe qu'on emploie pour désigner un objet rare. Le merle blanc existe et sa décoloration est due à une maladie appelée "albinisme".

C'est un défaut d'organisation de cette partie du derme qui donne à chaque espèce d'animaux sa coloration propre. Les hommes albinos ont les yeux peu fortement colorés et la peau blanche.

A l'état domestique, les lapins albinos sont blancs et ont les yeux rouges parce que l'iris et la choroïde sont privés de la matière noire qui les teint ordinairement chez tous les animaux.

On a des exemples d'albinisme chez les oiseaux. On a vu des merles blancs, quoique la rareté de cette circonstance en ait fait une sorte de diction populaire. On a vu des moineaux, des corbeaux blancs ; on a vu des daims et des cerfs blancs aux yeux blancs.

Elisabeth, reine d'Angleterre, étant au lit de mort, fit venir tous ses musiciens dans sa chambre, afin, disait-elle, de pouvoir mourir aussi gaiement (sic) qu'elle avait vécu. Et elle rendit les derniers soupirs au son d'une douce inusique.

Certains grands amoureux, certaines grandes amoureuses, restent encore souhaitables bien après avoir dépassé l'âge d'aimer : ils sont maintenus en activité comme des généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi.

### Les timbres de guerre

Un commerçant condamné à payer l'amende, a gain de cause, en Cour Supérieure

M. le juge Bruneau, siégeant en Cour de Pratique a rendu un jugement important la semaine dernière qui donnera peut-être lieu à d'autres causes du même genre. Les parties en cause étaient Pierre Richard vs G. B. Loranger, officier d'accise, et le ministre de l'Intérieur, intervenant, et M. le magistrat Saint-Cyr, es-qualité, mis en cause.

Le 21 février dernier, le requérant, hôtelier de Montréal, avait été poursuivi pour avoir vendu des bouteilles de vin sans y avoir apposé au préalable le timbre de guerre. Il plaida coupable devant le magistrat St-Cyr, et fut condamné à payer \$50.00 d'amende et les frais.

Il y aurait, paraît-il une cinquantaine de causes du même genre et le requérant chargea Mre Léopold Houle de faire un "test-case" et celui-ci s'adressa à la Cour Supérieure par voie de certiorari.

Il prétendit que le magistrat St-Cyr avait excédé sa juridiction, et qu'en imposant une amende de \$50, il aurait dû imposer l'emprisonnement à défaut de paiement de la dite amende ; de plus que la poursuite aurait dû être prise au nom du ministre du Revenu de l'Intérieur et non par M. Loranger, officier d'accise ; que celui-ci avait agi illégalement en prenant l'action en son nom personnel, et que l'amende aurait dû être prise par le ministère du Revenu de l'Intérieur, d'après la nouvelle loi du timbre de guerre ; en outre que la plainte ne renfermait aucun élément d'offense parce qu'il n'y était pas dit que le vin fut vendu à un "consommateur".

Le ministère du Revenu de l'Intérieur intervint alléguant que le défendeur avait le pouvoir d'assermenter la plainte en sa qualité d'officier d'accise et en vertu de la loi générale sur convictions sommaires.

Mais la Cour déclare que dans ce cas l'autorisation du ministère du Revenu aurait dû être alléguée spécialement dans la plainte, et admettant les allégations du requérant, maintient le bref de certiorari, casse et annule le jugement de la Cour inférieure et ordonne que le montant de l'amende et des frais payés soit remis au requérant Richard.

Mre Léopold Houle disait, qu'à moins que les amendes soient recouvrées dans une cinquantaine de causes similaires il s'ensuivra autant de demandes de bref de certiorari.

Ce n'est pas de vivre en province qui vous rend provincial, — c'est d'y fréquenter les provinciaux.

Il n'arrive jamais rien de neuf ni rien de pareil.

### Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

On a l'action de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, Saskatchewan et Alberta, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne ne travaillant seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur une certaine parcelle d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où le terrain se trouve situé.

Le colon devra remplir les conditions s'y rapportant aux homesteads de l'une des matières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père du colon — ou la mère quand le père est décédé — réside dans le voisinage du terrain pour lequel il s'est inscrit, les conditions imposées quant à la résidence pourront être remplies par le fait qu'il demeurera avec son père ou sa mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur sa ferme qu'il possède, dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. COVY,

### Guide Commercial

DE

#### St-Hyacinthe

ASSURANCE

Ed Duckett.....161 Girouard  
Boisseau & Boisseau.....26 St-Denis  
René Morin.....159 Girouard  
Albert Jodoin.....68 Ste-Anne  
Ls Brousseau.....21 St-Denis  
St-Germain, Hamel, & Racine

1734 Boulevard Girouard  
H. Raymond, 258 Girouard, Tel. Bell. 259

BANQUES

La Banque de Montréal.....194 Cascades  
La Banque Nationale.....145 Cascades  
La Banque East Townships.169 Girouard  
La Banque d'Hochelega.....173 Girouard

BOIS DE CONSTRUCTION  
L. P. Morin & Fils, S. Antoine et S. Joseph  
Paquet et Godbout.....21 William

CHAPELIERS, MANCHONNIERS  
J. E. Lanoix.....179 Cascades  
M. O. David & Cie.....90 94 St-Simon

LIBRAIRIES  
E. H. Richer & Fils.....167 Cascades

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE  
U. Fournier.....109 Cascades

HARDES FAITES, MERCEBIE  
P. Olesker.....177 Cascades

GRAINS ET FARINES  
Chs. G. Racicot.....St-Antoine et Mondor

FONDERIES  
Dussault & Lamoureux.2-4 St-Hyacinthe

ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS  
Henri Cadorette.....54 St-Paul

CHAUSSURES  
Armand Brousseau.....63 St-François  
B. Bélanger.....135 Cascades  
T. St-Jean.....57 St-François

PHARMACIES  
Dr. Viger.....195 Cascade

PEINTRES-DECORATEURS  
E. L. Désautels.....226 Cascades  
Alphonse Seguin.....147 Concord

MARCHANDS-TAILLEURS  
J. E. Gosselin.....183 Cascades

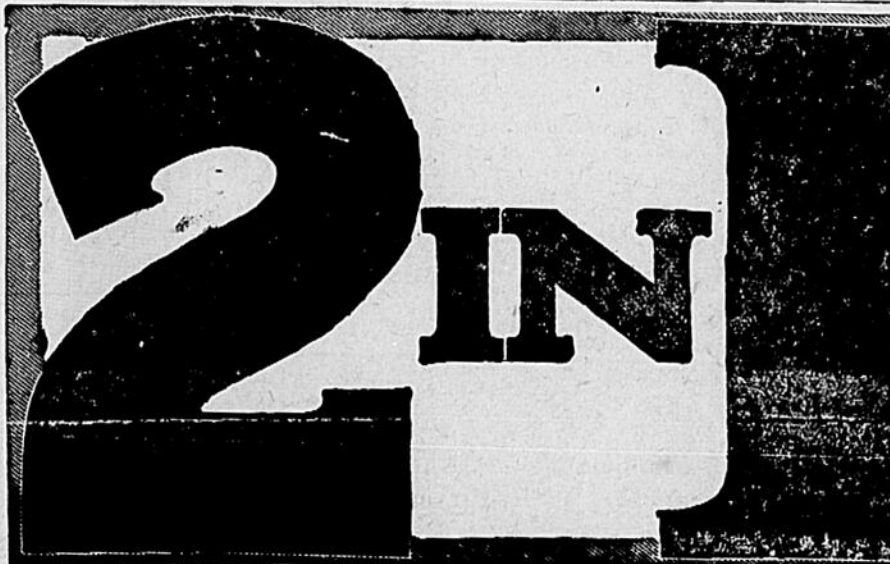
MARCHANDISES SÈCHES  
J.-B. Brousseau & Fils.....67 St-François  
N. G. Ledue.....147-149 Cascade  
J. A. Decelles, Grocérie, Marchandises sèches, et Chaussures, 281 rue Héloïse

MEUBLES  
J. Sicotte.....37 Mondor  
F. Nolin.....86 Mondor  
Eug. L. Désautels.....224 Cascades

BOUCHER  
Frank Langevin, 25 Rue de La Bière

PHOTOGRAPHE  
FOIN & VOLAILLES DE RACES ETC  
A. S. Comeau.....4 St-Denis

VAISSELLE ET VERRERIE  
L. A. Breton.....155 Cascade



## CIRAGES à CHAUSSURES

Tiennent Vos Chaussures Propres

NOIR  
BLANC  
TAN  
10c

F. F. DALLEY Co. of Canada, Ltd.  
Hamilton - Canada



POUR AVOIR UN POLI BRILLANT

## Le général Pétain

Ses convictions catholiques.

Le glorieux défenseur de Verdun, comme Foch, Castelnau, et tant d'autres, est un chrétien très pratiquant. Neveu d'un digne prêtre, qui avait fondé deux bourses au collège ecclésiastique de Saint-Bertin, il en fut, avec son frère, un des premiers bénéficiaires. En juillet 1914, il était dans son pays, à Saint-Omer, colonel du 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Ses convictions et ses pratiques religieuses bien connues l'avaient empêché de monter plus haut, malgré ses imminentes qualités militaires. Il allait même prendre sa retraite quand la guerre éclata. — Il n'y a pas bien longtemps, il se trouvait en gare de Saint-Omer prêt à prendre le train spécial qui devait l'amener vers Arras. Tout à coup, il aperçoit un de ses anciens disciples de Saint-Bertin, un prêtre. Alors laissant toute sa suite de généraux et de colonels, il s'avance vers lui, le salue, lui tend la main et cause amicalement avec lui. La conversation terminée, il le quitte en disant bien haut : "Et prie pour moi, je vais en avoir bien besoin !" ... On a prié pour lui, lui-même n'a sûrement pas passé un seul jour sans demander à Dieu lumière et force, et la France certes, pas plus que ses soldats, n'a eu lieu de s'en plaindre. Elle ne peut au contraire que s'en féliciter.

La "Semaine" de Montpellier.

## Pour Vos Maux de Tête

Prenez une Tablette ZUTOO, et au bout de 20 minutes, la douleur est disparue et vous êtes parfaitement bien. ZUTOO guérit tous les maux de tête, que ce soit un mal de tête nerveux, ou causé par la dyspepsie ou par vos menstruations — et cela en 20 minutes. Chez tous les marchands — 25c. la boîte.

## Mutualité et action catholique.

Extraits d'un article de l'Action Sociale, du 4 mai, 1915.

Trop longtemps nos associations catholiques de mutualité ont mis en oubli un des articles principaux de leur programme commun : travailler, collaborer, servir à l'amélioration morale, non moins qu'au bien-être matériel de notre peuple, ce qui ne peut s'accomplir sûrement que par une diffusion plus large des principes de vie chrétienne au sein de nos sociétés.

Parmi ces élites sociales que nous avons ainsi la joie de voir s'éveiller, enfin, chez nous, au souci des obligations de leur catholicisme, il nous plaît de ranger, en bonne place, nos associations mutuelles et fraternités pieuses, représentant des milliers et des milliers de sociétaires, tant en notre seul diocèse que par toute l'Amérique. Par le mystère de leurs organisations locales, chez nous, elles ont entendu l'appel fait au nom de la Croix du Sauveur, et elles ont voulu s'embrancher dans les bataillons de Sa milice, parmi les valeureux champions de Sa cause : "ceux qu'Il confessa devant Son Père, parce qu'ils L'auront confessé devant les hommes".

Artisans Canadiens-français des diverses succursales de Québec; membres de l'Alliance Nationale, de l'Union St-Joseph du Canada, de l'Association catholique de Bienfaisance mutuelle; Forestiers Catholiques, Congréganistes de la Sainte Vierge à la Haute-Ville, à Notre-Dame du Chemin, etc; membres de nos Unions St-Joseph locales;

de St Roch, de St Sauveur, de St-Jean-Baptiste, aussi bien que de l'Union Commerciale, vous tous mutualistes ou pieux fidèles en général, qui avez déjà pris l'oriflamme ou fièrement annoncé votre intention de la prendre, dans la croisade urgente des temps nouveaux : celle des combats vigoureux "pour le Christ et pour l'Eglise," soyez loués de votre virile initiative et soyez en remerciés!

Vous donnez là un bel et bon exemple de civisme chrétien. Son influence salvatrice rendra votre nom cher à vos concitoyens, qui en profiteront largement. Il ne manquera pas, non plus, de porter bonheur autour de vous : à vous d'abord, à vos familles, à vos associations fraternelles, à votre ville, à votre pays tout entier.

## Une brochure intéressante

Pendant le mois du Sacré-Cœur, voici une brochure bien intéressante à lire. Beaucoup de nos confrères ont sans doute entendu parler du Père Lelièvre, des Oblats, et de sa fameuse heure d'adoration des ouvriers à l'église Saint-Sauveur de Québec. L'on sait un peu partout que le Père est original, qu'il a des procédés à lui, que les ouvriers viennent nombreux, et cela depuis dix ans. Mais sait-on comment cela se fait ?

Qu'on achète la brochure "Le règne du Sacré-Cœur," (1) que vient de publier M. l'abbé Goin, p. s. s., en une langue expressive autant qu'aisée et avec un charme de causerie vraiment remarquable. Le zélé sulpicien nous raconte par le menu ce qu'est le Père Lelièvre, ce qu'il a fait à St-Sauveur, comment il a été imité à Courville; il relate des histoires de conversions vraiment étonnantes autant qu'édifiantes; il narre des faits probants et convainquants autant qu'il est possible de l'être.

Nous avons dessein de citer ici la belle lettre que le vénéré cardinal Bégin écrit à l'auteur de donner en plus la table des matières. Mais à quoi bon? Qu'on se procure plutôt la brochure et nous affirmons qu'une fois les yeux dedans on ira jusqu'au bout, à nous d'en faire l'expérience.

Ce Père Lelièvre est vraiment un homme chanceux — comme il dirait lui-même sans doute. Pour raconter les choses merveilleuses qu'il fait avec son Sacré-Cœur, il a mis la main sur le plus fidèle et, dans l'occurrence, le plus pittoresque des narrateurs.

Nous promettons une demi-heure d'édifiante et douce satisfaction de l'âme à qui lira cette brochure, toute en faits vécut. Et puis, qui sait, avec d'autres façons peut être, mais encore si réellement on imitait ailleurs ce qui se fait à Saint-Sauveur, qu'elle gloire en reviendrait à Notre-Seigneur et quel profit ce serait partout pour les âmes!

E.-J. A.

(1) (56 pages, en vente chez l'auteur, au grand-Séminaire de Montréal — 857, rue Sherbrooke-ouest — 5 sous la copie, \$4.50 le cent).

L'assurance fraternelle possède des qualités que ne peut offrir l'assurance des "old line": La fraternité, le coût peu élevé et l'économie dans l'administration.

Tous les souvenirs du monde ne valent pas une espérance.

Ecole de Chant et Organisation de Concerts Plamondon

628 rue Ste-Catherine Ouest,

Téléphone Uptown 2753

MONTREAL.

VILLE DE ST-HYACINTHE

## THEATRE CORONA

SAMEDI 17 JUIN PREMIER 8 Hrs 15 du SOIR

# GRAND CONCERT

A SAINT-HYACINTHE

par la

# CHORALE PLAMONDON

de Montréal

Avec le Gracieux Concours de MELLE LORETTE McEWEN, Soprano

et sous la direction de Messieurs A. PLAMONDON, ténor; A. J. BRASSARD, baryton,

et

CHARLES BAUDOIN, Compositeur Professeurs à l'Ecole de Chant Plamondon

MAGNIFIQUE PROGRAMME

DE Vues Animées et Musique Vocale

Sièges Réservés, Orchestre 50 cts. Balcon, 2 premiers rangs, 50 cts. Loges \$1.00 et 75 cts. Balcon non réservé et entrée, 25 cts.

Billets en vente au THEATRE CORONA, rue Girouard Organisateur local: M. LEON MEYERRE, à la Société Philharmonique

## Le Programme du grand Concert PLAMONDON

C'est un magnifique programme en effet que celui du prochain concert Plamondon qu'il nous est donné de publier en entier aujourd'hui pour la partie musicale. Les vues qui seront projetées pendant les courtes intermissions destinées à reposer les chanteurs, seront parmi les plus intéressantes produites durant la semaine.

Une très bonne salle est déjà assurée pour la soirée du 17 car tout ce que notre population compte d'amateurs d'art s'est empressée de réserver ses places pour entendre les trente cinq chanteurs environ, si bien disciplinés et présentés dans leurs meilleurs morceaux du répertoire de la société.

Outre les billets réservés à \$0.50 dont un très grand nombre a déjà été retenu d'avance, il y aura aussi des entrées à \$0.25 donnant droit à des places réservées au balcon. Ces derniers billets ne se vendront que le soir du concert, samedi 17, et au théâtre même.

### PROGRAMME

1ère PARTIE

- |     |                               |         |
|-----|-------------------------------|---------|
| 1 a | Le Jour                       | R. HAHN |
| b   | Gardez le Trait de la Fenêtre | " "     |
| c   | La Nuit                       | " "     |

La Chorale Plamondon

- |   |   |          |
|---|---|----------|
| 2 | Le Roi de Lahore (aria pour baryton)                        | MASSENET |
|   | M. A. J. Brassard, Professeur à l'Ecole de Chant Plamondon. |          |

- |     |                                |       |
|-----|--------------------------------|-------|
| 3 a | Barcarolle                     | WIDOR |
| b   | Au Matin (trois chœurs mixtes) | " "   |
| c   | Réverie                        | " "   |

La Chorale Plamondon

- |   |                                |        |
|---|--------------------------------|--------|
| 4 | Mireille (Valse)               | GOUNOD |
|   | Melle Lorette McEwen (soprano) |        |

- |     |                                      |           |
|-----|--------------------------------------|-----------|
| 5 a | La Fontaine de Caraouet              | LETOREY   |
| b   | Les Contes d'Hoffman (Barcarolle)    | OFFENBACH |
| c   | Chansons d'Amaranthe (Chères Fleurs) | MASSENET  |

La Chorale Plamondon

- |   |  |       |
|---|--|-------|
| 6 | Les Pêcheurs de Perles Duo du 1er acte         | BIZET |
|   | MM. A. Plamondon, tén. et A. J. Brassard, bar. |       |

2ème PARTIE

- |   |                                    |          |
|---|------------------------------------|----------|
| 1 | Manon (Nous irons à Paris) duo     | MASSENET |
|   | Melle L. McEwen et M. A. Plamondon |          |

- |     |                              |         |
|-----|------------------------------|---------|
| 2 a | Spanish Senerade             | ELGAR   |
| b   | LA PALOMA                    | YRADIE  |
| c   | The Messiah Halleluya Chorus | HAENDEL |

- |   |                                 |           |
|---|---------------------------------|-----------|
| 3 | La Chouanne (Chanson d'Automne) | ED. MISSA |
|   | Melle Lorette McEwen            |           |

- |     |                 |                |
|-----|-----------------|----------------|
| 4 a | Paysage         | R. HAHN        |
| b   | La Cloche Fêlée | G. CHARPENTIER |

M. A. J. Brassard

- |   |  |             |
|---|--|-------------|
| 5 | Estudiantina (Chœur pour voix d'homme) | P. LACÔME   |
| 6 | Espana Célèbre rhapsodie Espagnole     | E. CHABRIER |

La Chorale Plamondon

Hymne National "O Canada" C. LAVALLÉE.

## Avis Public

ST-ROGH & CHAGNON, Ste-Rosalie, Co. Bagot.

En liquidation

Mardi, le 20 juin prochain, à onze heures A.M., sur les lieux, au village de la Paroisse de Ste-Rosalie, par ancan, seront vendus les immeubles, machines et machineries ci-après mentionnés, savoir :

1. — Un terrain de 2 arpents de front, sur 134 pieds de profondeur, plus ou moins, étant une partie du lot No 116 du cadastre officiel de la dite paroisse, sur lequel est érigé, tout nouvellement un moulin à scie et accessoires, comprenant spécialement bouilloire et engin de 70 forces, pleineur, embouveteur, scie combinée avec table reversible, corroyeur, machine à tenons, meule d'émeri, drilles à percer, scie à ruban, machine à mortaiser, sticker, séchoir, moulange à grains et accessoires, et outils; en plus 35 cordes de croute, 2 quarts d'huile à cylindre et machine, complets, etc., etc., le tout en parfait ordre et prêt à fonctionner.

Ce moulin situé à proximité de 3 lignes de chemin de fer, le G. T. R., I. C. R., et C. P. R., offre à toute personne qui désirerait s'établir dans ce commerce, des avantages considérables.

2. — 5 lots de terre de 75 pieds de front, par 126 pieds de profondeur chacun, également situés dans le village de la même paroisse.

Visite en aucun temps, et conditions avantageuses.

S'adresser aux notaires soussignés, en la cité de St-Hyacinthe, pour informations.

MORIN & BOISSEAU,

Notaires.

St-Hyacinthe, 26 mai 1916.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour la fourniture du charbon pour les batteries du Dominion" seront reçues à ce bureau jusqu'à 4 hrs p. m., mercredi le 28 Juin 1916 pour la provision de charbon pour les édifices publics par tout le Dominion.

On peut se procurer les spécifications combinées et les formules de soumission, à ce département et sur application aux gardiens des différentes batteries publiques. Les soumissionnaires sont avertis qu'on ne prendra pas en considération leur soumission à moins qu'elle ne soit faite sur les formules imprimées et signées de leur propre signature actuelle.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une Banque incorporée, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics pour un montant de (10 p c) dix par cent du montant de leur soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat lorsque requis de ce faire ou s'il ne complète pas son contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque lui sera remis.

Par Ordre, R. G. DESROCHERS,

Secrétaire.

Département de Travaux Publics, Ottawa, ce 7 juin, 1916.

15-22 juin.

## PAS D'ALUN



Deux voyous lisent un affiche disant :

"Caniche noir perdu, 100 francs de récompense."

L'un alors parlant à l'autre :

— Tu devrais y porter celui que nous avons volé hier.

— Mais il est blanc.

— Tu diras que c'est le chagrin !

# NOTES LOCALES

## EXPOSITION

Les ouvrages manuels du Couvent de Lorette seront exposés les 15, 16, 17 et 18 juin.

Amateurs de travaux à l'aiguille surtout, me sauront gré de les en prévenir.

Tous recevront de la part des Dames Religieuses l'accueil le plus sinère et le plus gracieux.

C'est au dernier jour de l'exposition que se fera le tirage de la magnifique nappe en toile avec garniture et incrustations d'irish Crochet.

Une Amie de la Présentation.

## INAUGURATION

L'inauguration des nouvelles tables de quilles dans les salles de la Société Philharmonique, coin Cascades et Mondor, a eu lieu dimanche après-midi à 2 hrs. Après quelques paroles du dévoué Président M. Evariste Berthiaume, MM. les échevins Bélanger et Payan furent invités à lancer les premières billes, M. le Président du Club, puis les plus anciens membres furent invités à tour de rôle à lancer des billes.

Comme toujours la gaieté la plus franche n'a cessé de régner toute l'après-midi et même tard dans la soirée.

Parmi les lanceurs qui ont pris part à l'inauguration il y avait MM. Nap. Langelier, Henri Lamoureux, Evariste Berthiaume, Président, Augustin Larivière, J. G. Trahan, Léon Ringuet, Léon Meyerre.

La première partie a été jouée par MM. Jules Payan, B. Bélanger, L. Ringuet, Hect. Monette, L. Meyerre et E. Berthiaume.

## EXAMENS

Les examens de fin d'année dans les écoles de la Commission Scolaire Catholique de St-Hyacinthe, sont commencés de mardi dernier.

Les examens se subissent sous la direction du Prof. J. E. Paquin, de l'Ecole Normale. Les matières premières du programme ont été l'objet d'un sérieux examen écrit. L'examen oral a roulé sur les autres branches du programme. Les examens écrits ont été absolument les mêmes à subir dans nos académies, de sorte que la Commission Scolaire établit de cette façon un point d'émulation digne de remarque.

Nous donnerons la semaine prochaine le résultat de ces examens.

## DECES

Notre ville déplore la perte de Isabella Whiteford L'Espérance, épouse de feu Léonard Beaudry, ancien percepteur du Revenu Provincial, décédée le 10 juin à l'âge de 66 ans.

La défunte laisse 5 enfants : Mde C. A. Archambault, Melle Emilie Beaudry, M. Laurent Beaudry, Dr L. A. Beaudry, M. Paul Beaudry, avocat ; aussi 2 frères et 2 sœurs : A. P. L'Espérance, gérant de la banque d'Épargne, Paul L'Espérance, bijoutier, Mme G. G. Ouimet, et Melle Marie L'Espérance, ces quatre derniers de Montréal.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

## LES AFFAIRES

Les affaires sont assez actives à St-Hyacinthe, en ce moment et meilleures, nous disent nos marchands, qu'elle ne l'étaient l'an dernier à la même époque.

## LE MAGISTRAT MARIN

M. le juge Marin, de St-Hyacinthe, a été siéger à St-Jean, mardi le 13 juin, dans plusieurs causes. Le magistrat Marin administre le district de St-Hyacinthe en même temps que celui de St-Jean.

## PREMIER CONCERT

Le premier concert en plein air a eu lieu dimanche soir dernier au Kiosque du Parc Dessaulles et le programme exécuté par la Philharmonique sous la direction du Professeur Léon Ringuet a été fort goûté par le public maskoutain.

## PARTIE DE CARTES

C'est ce soir qu'aura lieu dans la salle du Bazar, la grande partie de cartes, au profit des pauvres et des orphelins, organisée par les enfants de Marie de la Cathédrale.

Les portes de la salle seront ouvertes à 7 1/2 hrs et la partie de cartes commencera à 8 hrs.

Les prix des billets est de 25c. Qu'on se rende en foule.

## MORT D'UN HEROS

M. Donat Lefebvre, barbier, de notre ville, recevait mardi matin, le 13 juin courant une dépêche laconique, des autorités militaires, lui annonçant la mort au champ d'honneur de son frère.

M. Hyacinthe Lefebvre, âgé de 25 ans, fils de feu Olivier Lefebvre, du village La Providence, qui faisait partie du 1er contingent expéditionnaire qui partit pour le front en 1914, fut blessé au mois de mai dernier, et mourut le 4 courant. Il avait été promu caporal, et faisait partie des mitrailleuses. Il appartenait aussi aux Zouaves de notre ville. Il était avantagement connu et comptait beaucoup d'amis qui l'estimaient à plus d'un titre.

Aussi sa mort cause-t-elle de vifs regrets à ses parents et amis.

Il laisse 5 frères et une sœur qui lui survivent. Rodrigue, peintre La Providence, Donat le barbier, Adalbert électricien tous de cette ville, Ephrem avocat de Farnham, Ulric ingénieur de Trois-Rivières et Mde Joseph Péloquin.

La Tribune offre à la famille éplorée ses plus profondes sympathies.

## FUNERAILLES

Les funérailles de Isabella Whiteford L'Espérance, épouse de feu Léonard Beaudry, percepteur du Revenu Provincial, ont eu lieu ce matin, à 9 hrs et 30 en la cathédrale, au milieu d'un nombreux concours de parents et amis. Le cortège funèbre était composé des membres appartenant à la magistrature, aux professions libérales, au commerce, à l'industrie et au conseil municipal. Conduisaient le deuil ses fils MM. le docteur L. A. Beaudry, Paul Beaudry, avocat, Laurent Beaudry, son gendre C. A. Arcpambault, avocat, ces trois derniers de Montréal. Ses frères MM. Paul L'Espérance, bijoutier, A. P. L'Espérance, gérant général de la banque d'Épargne, tous deux de Montréal. Les porteurs étaient l'honorable Juge Tellier, le docteur Eugène Turcot, l'ex-maire E. H. Richer, Jules St-Germain, N. P., Sam. Casavant, fabricant d'orgues, et Emile Solis Libraire. L'absoute a été faite par le chanoine L. A. Sénécal, le service divin a été chanté par Monseigneur Guertin ayant comme diacre et sous diacre les abbés Tanguay et Lafontaine. La messe des morts harmonisée a été rendue par la chorale, M. Léon Ringuet était à l'orgue. La fosse a été bénite, par Monsieur le chancelier Desranleau. De nombreuses offrandes de messes, et des tributs floraux ont été offerts par les parents et amis de la défunte.

## LECONS DE PIANO

Des leçons privées de piano sont données d'après les méthodes les plus faciles et à des conditions faciles, au numéro 23 rue St François, ville.

## EN PROMENADE

M. l'abbé A. Guillet professeur de musique au séminaire ainsi que M. et Mde. Honorius Bédard et Mr Henri Richard professeur de violon tous de cette ville, sont partis hier en auto pour Mariville chez M. Isaïe Bédard marchand-tailleur père de M. H. Bédard, et ont continués jusqu'à St-Jean où demeurent la mère et deux frères de M. l'abbé Guillet. Ils sont revenus le même jour enchantés de leur promenade.

## CONTRAT

M. Hector Lorange entrepreneur plombier de cette ville vient de terminer un contrat important au couvent des R.R. P.P. Dominicains rue Girouard ou il a installé un nouveau système de chauffage très moderne et des plus économiques.

## FEUE MDE FRÈS CHENETTE

Le sept juin dernier mourait à La Présentation, Dame Elmire Chapdelaine, épouse de François Chenette, cultivateur de cette paroisse. Elle appartenait à une de ces familles exceptionnellement remarquables par la dignité et l'amour du bien, comme on en rencontre souvent dans les paisibles campagnes.

Douée de qualités extérieures jointe à un caractère aimable, elle fut vite remarquée. A l'âge de seize ans elle se maria, emportant, avec sa part d'héritage, une parole qu'elle avait entendue tombant de la Chaire : "La prière, accompagnée du jeûne et de l'aumône, vaut mieux que tous les trésors et tout l'or qu'on peut amasser." Ce fut la maxime de toute sa vie qui s'écoula pendant quarante-huit ans d'un mariage paisible.

Tertiaire de St-François et Dame de Ste Anne, elle connaissait le confessionnal et la Sainte Table. C'était pour elle un chemin bien battu.

La première au travail et la dernière au repos ses heures étaient toutes consacrées au travail de sa famille ou des pauvres. Ce dernier mot, les pauvres, laisse découvrir les nombreuses perles dont se compose aujourd'hui sa couronne au Ciel.

Il y avait toujours un lit pour les pauvres dans sa maison et une place à table. A l'arrivée d'un pauvre elle le faisait se changer, lavait leur linge et le remettait en bon ordre. Plusieurs même restaient à la maison des semaines entières et ne partaient que chargés de vêtements ou d'aumônes.

Dans une paroisse où il n'y avait pas de médecin que de certaines de fois elle sortait pendant même les nuits les plus affreuses de l'hiver pour aller assister des femmes qui réclamaient ses services. Au retour, si on lui avait donné quelqu'argent, elle s'empressait d'aller porter cet argent qui était toujours consacré à faire dire ou chanter des messes pour les défunts.

Elle laisse pour la pleurer, son mari et trois enfants, Arthur, Léa et Josephat, tous mariés. Elle laisse aussi, sa vieille mère, âgée de quatre-vingt-quatorze ans, un frère Francis et une sœur Marie Sophie, qui demeurent tous trois avec M. l'abbé Paré, ancien curé de La Présentation et actuellement retiré à St Joseph de Saint-Hyacinthe.

L'inhumation eut lieu samedi dernier. La paroisse entière était représentée.

Tous ceux qui l'ont connue la regretteront longtemps. Elle n'avait que soixante-quatre ans et cinq mois, mais sa vie était remplie. Dieu voulait l'avoir avec lui et il l'a récompensée.

Adieu, bonne Amie ! !

UN COMMUNIQUÉ.

## FARINE MOULEE

Moulin Yamaska

L. E. COTÉ  
ST-HYACINTHE

## HECTOR LORANGE

Entrepreneur-Plombier

Appareils de Chauffage, à l'Eau Chaud et à la Vapeur  
Tuyaux en Grès, Ciment, Briques à eu, Courroies, Poulies en Bois, E.

248, Rue Cascades,  
ST-HYACINTHE, QUÉ  
Telephone Bell. 235.

## Courrier d'Upton

C'est avec regret, que nous apprenons la mort, survenue ces jours derniers à Madame Lamarre. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Jeudi dernier MM. Vaillancourt, agent de la station, et Joseph Labonté, contre-maitre, accompagnés de leurs épouses sont allés en auto, à Acton Vale, pour assister à un concert. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

—La pluie est si fréquente, que les cultivateurs ont à peine commencé les semailles. A quand donc le temps propice ?

Mde Arthur Labonté, de Montréal, allait en visite chez son frère, dimanche dernier.

—Cette semaine nous avons eu les Quarante-Heures. Les pieux exercices ont été suivis avec ferveur par les fidèles de la paroisse.

—Mme Morel était à St Hyacinthe hier par affaires.

—M. Labonté a fait une belle pêche mardi dernier, en prenant un doré de 7 lbs. un achigan de 10 lbs et une anguille de 3 pieds et demi de longueur.

—La confirmation des enfants aura lieu cette semaine en notre église.

—Les enfants qui fréquentent nos écoles paroissiales, et les élèves du couvent seront en vacances la semaine prochaine.

## L'AFFAIRE GERVAIS

Une foule nombreuse se rendait ce matin à 10 hrs a.m. au Palais de Justice, pour assister à l'enquête préliminaire dans l'affaire Gervais, sous la présidence du magistrat Emile Marin.

Après avoir entendu les remarques des avocats de la demande et de la défense, le magistrat Marin a fait à l'accusé Gervais, les demandes de formalités en usage, en le mettant en garde, que tout ce qu'il dirait pourrait servir contre lui. L'accusé Gervais a déclaré qu'il n'avait rien à dire pour le moment.

Le magistrat se basant sur les témoignages entendus, à savoir que l'accusé aurait reçu de l'argent en rapport à l'établissement d'une manufacture de boîtes en notre ville, le magistrat, déclara qu'il y avait matière à procès, et renvoya l'accusé aux assises criminelles qui s'ouvriront le 19 juin courant, au Palais de Justice à 10 hrs a.m.

## LE GARAGE ST-HYACINTHE

Reparations Generales dans les Machineries de toutes sortes.

SPECIALITES

Automobiles et Engine a Gasoline

## Ernest Birtz M. D.

80, rue Concorde  
TEL. 33  
attention spéciale au maladies des enfants.

## St-Hyacinthe P. Q.

# PHARMACIE VIGER

(En Gros et en Détail)

Prescriptions remplies avec soin

Fournisseur des Communautés et Institutions Religieuses, des Hopitaux et Hospices.

Le seul endroit où l'on peut se procurer les meilleures préparations et médicaments Français, Anglais et Américains.

TEL. No. 60

197 RUE CASCADES

St-Hyacinthe, P. Q.

## Dr J. E. A. Collette

MEDECIN CHIRURGIEN

Bureaux :

COIN STE-ANNE & GIROUARD  
185 Rue Girouard,  
St-Hyacinthe, Qué.

## L. N. TRUDEAU

DENTISTE

1293A RUE ST-DENIS, MONTREAL

## YVON & GENDRON,

AVOCATS

159 Rue Girouard, St-Hyacinthe  
BUREAU A MONTREAL

Chambre 15, Edifice La Sauvegarde, 92 Rue Notre-Dame, Est

## Un coup d'oeil S.V.P.

Un trop grand nombre d'abonnés négligent de payer régulièrement leur souscription. Il est pénible de dire seulement en arrrages il nous est dû près de deux mille piastres, non compris le montant dû sur l'année courante. Et pourtant l'abonnement est payable d'avance. En effet, autrement il nous faudrait supporter seuls pendant un an et plus tous es frais de publication de notre journal.

Donc, un petit coup d'oeil sur les compte que chaque abonné a reçus et qu'on s'empresse de les paye'est que justice.

## Excursions de Colons

Pour Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires, aller et retour. Tous les mardis, Mars le 7 à Octobre le 31, Limite de retour deux mois. Pour plus de renseignements adressez-vous à

R. E. Coderre  
125 Cascades.

## Comment Economiser

N'oubliez pas que les viandes de second choix fournissent une bonne nourriture, quand elles sont bien apprêtées et bien cuites.

Ne restreignez pas l'usage des farineux à la maison. Les céréales sont l'aliment le meilleur et le plus économique.

N'achetez pas de fruits hors de saison.

N'achetez pas en grande quantité, si la famille n'est pas très nombreuse.

Ne prenez pas de glace en hiver, employez un moyen plus économique.

N'achetez pas de romans. Ne vous endettez pas. Les comptes sont des vampires. Ne dépensez pas plus que votre revenu.

Ne garder sur soi que l'argent dont on a absolument besoin.

Ne pas aller aux vues animées.

Ne pas fréquenter les théâtres.

## La communion du premier vendredi

A dix milles de Maniwaki sur la rivière Gatineau, en plein pays de bois, est située une petite paroisse appelée Bois-Franc. Par exception à l'ensemble de la contrée, cet endroit offre un aspect régulier et forme comme un jardin privilégié au milieu de ce pêle-mêle de montagnes fantaisistes qui hachent tout le pays.

Les premiers habitants de ce vallon très fertile, sont tous Canadiens émigrés des vieilles paroisses. Aujourd'hui, ils y vont avec leurs fils, bons chrétiens bons travailleurs, ils sont encore progressifs et tenaces dans leurs entreprises. On attribue cette ténacité au fait que durant leur jeunesse les enfants sont employés à érocher la terre, très rocheuse à certains endroits, exercice bien propre à développer une patience voisine à l'acharnement.

La culture l'été, le chantier l'hiver, voilà la vie. C'est dans ce milieu que vivait Ben David, brave père de famille âgé de 40 ans au temps dont nous parlons, habile à la charrie et à la hache, bien qu'il fût un sujet très disposé à la maladie de cœur. L'église de Bois-Franc n'était alors qu'une chapelle bien plus souvent muette que parlante, car on n'y disait la messe qu'une fois le mois. Aussi Ben pour satisfaire sa dévotion se rendait souvent à l'église voisine, dont il n'était séparé que de 4 milles à condition de passer à travers un bois.

A l'église de Montcerf, le curé qui était alors Monsieur Legendre, parlait souvent du Sacré-Coeur et de ses promesses. Un jour que Ben Davin entendit parler des promesses du Sacré-Coeur, il en resta tout ébahi, surtout quand il entendit en termes très clairs et très assurés la promesse des 9 vendredis. Après le sermon il attrape M. Legendre au passage.

—Ainsi, dit-il, j'ai bien compris n'est ce pas, le Sacré-Coeur a promis que si je faisais la communion 9 Premiers Vendredis de suite, je ne mourrais pas sans les secours nécessaires pour aller au ciel ?

—Oui, dit M. Legendre, c'est cela, 9 communions à 9 Premiers Vendredis sans interruption et votre salut est assuré.

Ben remercia et se retira. Sa résolution était prise ; il fera ses 9 vendredis, car il voulait

se sauver.

oOo

Le Premier Vendredi du mois suivant, un homme quittait rapidement sa demeure le matin, et après avoir cheminé quelque temps dans le chemin du roi, il entra sous le bois gagnant la direction de Montcerf. C'était Ben David qui commençait ces 9 vendredis.

Quatre milles par les chemins pénibles, à pieds et à jeun, le bûcheron s'y lançait bien résolu de faire cet exercice 9 fois, avec cette détermination, propre aux ouvriers à salaire, de faire rondement ce qui est convenu, pour recevoir ensuite sans retrait ce qui est promis.

Les mois de la belle saison n'offrirent pas de bien grandes difficultés à l'amid du Sacré-Coeur, les mois rigoureux étaient plus de nature à ébranler sa ténacité. Mais il n'y eut jamais d'hésitation car il était de Bois-Franc et il était franc comme le bois de ses forêts. Quand la neige ou la pluie rendait son pèlerinage excessivement pénible, il se disait que ces fatigues étaient du programme, puisque Notre-Seigneur exigeait 9 mois afin d'éprouver son pèlerin à toute saison.

Un jour qu'après une pluie abondante, toutes les herbes des champs et du bois étaient remplies d'eau, il imagine dans sa simplicité d'apporter avec lui une jupe de robe qu'il porterait dans le bois pour protéger ses habits.

Mais au sortir de la forêt, ne l'ayant pas enlevée assez tôt, les habitants l'aperçurent et furent grandement effrayés par cette femme inconnue qui à 5 heures du matin sortant du bois, enjambait les clôtures et courait le loup garou.

Plus tard l'affaire eut son explication, on s'amusa bien Ben rougit, mais il accepta cette humiliation pour le Sacré-Coeur.

oOo

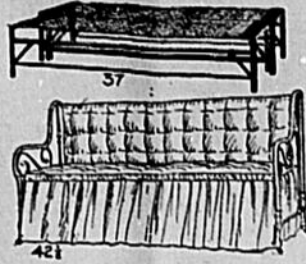
La fin de cette histoire arriva une vingtaine d'années plus tard, où nous trouvons Ben David à 125 milles de sa maisonnette, au chantier de M. Edwards au Grand Lac des Ecorces. C'était à l'automne avant les premières neiges, à cause de son âge et de ses connaissances, il avait l'estime du contre-maitre. Celui-ci l'amena un jour avec lui pour tracer dans la forêt un chemin qui faciliterait la descente au lac des milliers de billots déjà abattus. Après une heure de marche les jambes de Ben commencèrent à refuser leur service ; constatant leur enflure, il reconnaît là une terrible «attaque» de sa maladie de cœur.

Aussitôt on l'amène au camp et de là un solide compagnon lui est prêté pour se rendre au premier poste de voiture ; au prix de mille fatigues et angoisses que seules connaissent les victimes de cette maladie, il parvient au relais. Là, on dépêche un courrier à son fils en attendant le pauvre malade n'a pour se reposer, qu'un peu de foin dans une grange, il entre bientôt en agonie, il se sent, il se voit mourir, le secours arriva trop tard, et il s'abandonne à une demi-inconscience.

Tout-à-coup son regard brille, un sourire anime son visage. «Non, je ne mourrai pas, car je n'ai pas reçu mes sacrements, j'ai fait mes 9 vendredis, il faut bien que je vois le prêtre.»

Cette pensée le reconforte, il prie le Sacré-Coeur et il attend. Son fils arriva assez tôt pour lui être utile ; avec tout le dévouement d'un fils affectueux, il avait marché deux jours et une nuit presque sans interruption, avant

## Canapé d'Acier à Extension et Davenport



37. Canapé d'Acier à Extension. Pouvant très facilement se transformer en un lit double ou, si on le désire, en deux lits simples distincts, et employés dans deux chambres séparées. Possède un bon cadre d'acier à fermettes à angle, et fini en bronze doré. Renforcé d'un sommier formé d'anneaux enroulés, et suspendu aux deux extrémités par des ressorts à spirale usés en acier trempé. Muni de roulettes coulissantes. Prix \$3.85

42 1/2—Davenport. Un somptueux Davenport pouvant aisément se transformer en un lit confortable. Siège à ressorts, et dos en ressorts à boudin. Le coussin est bourré de feutre-coton qui ne s'aplatit pas ni ne se tasse. Recouvert d'un fort et joli denim vert. Longueur 72 pouces ; \$15.85

Siège, 24 pouces de largeur. Ouvert, il mesure 48 pcs de largeur. Prix Frais de transport payés pour les Provinces Maritimes, Québec et Ontario. Nous défions toute compétition. Nos prix sont les plus bas en Canada.

ECRIVEZ AUJOURD'HUI POUR NOTRE CATALOGUE ILLUSTRÉ No 16.

CITY HOUSE FURNISHING COMPANY, 4  
1340 Boulevard St-Laurent, Montréal, Qué.

qu'enfin son père eut le prêtre.

«Lorsque j'arrivai, racontait le prêtre, il était très faible et me demanda les sacrements, ce que je m'empressai de lui donner ; après un peu de repos, il me dit, en phrases entrecoupées, par les oscillations du cœur qui menaçaient de rompre cette vie.»

—Maintenant que le plus pressé est fait, je vais vous raconter quelque chose : Le Sacré-Coeur a tenu parole, je savais bien que je ne mourrais pas sans sacrements ; et il me raconta, à ma grande édification l'histoire que l'on connaît.

Aujourd'hui, il y a trois ans que Ben le bûcheron dort au cimetière de Maniwaki, et que son âme jouit des joies inénarrables du Sacré-Coeur ; son humble croix porte l'inscription : Ci-git Ben David ; il faudrait ajouter en lettre d'or «Le protégé du Sacré-Coeur.»

BULLETIN DE ST-PIERRE.

## Une parole de Rome

M. le juge Prud'homme a rapporté de Rome une parole éminemment reconfortante. Elle vaut qu'on la recueille, qu'on l'enchaîne dans la mémoire comme une pierre précieuse, qu'on la fasse briller et rayonner aux yeux de tous.

Se rappelle-t-on ce voyageur qui, de passage à Montréal, disait à un représentant de la GAZETTE, lequel le publiait aussitôt à grands renforts de titres : «Il est faux que la langue française soit pour le Canadien-français, comme quelques-uns le prétendent, la sauvegarde de sa foi. Maints cas que je puis vous citer démentent cette prétention.»

Dans le temps Frank Lemarc releva prestement ici même cette étrange déclaration. Puis deux étudiants magistrales parurent l'une du Père Louis Lalande, S. J., dans «l'Almanach de la Langue française.» l'autre du Père Rouleau, O. P., dans le «Rosaire. Ces deux éminents théologiens, déga-

geant la thèse de l'union de la langue et de la foi des obscurités ou des exagérations qui l'affaiblissaient et la réduisant à sa formule exacte, prouvèrent, par des arguments péremptoirs, son absolue vérité dans le cas de notre race.

Mais leur vigoureuse argumentation ne désarma pas certains esprits, fanatiques ou aveugles. Et je me rappelle encore l'un d'entre — charmant homme d'ailleurs quand il ne s'embarquait pas sur ce terrain qui ne voulait rien entendre et me répétait à bouche que veux-tu : «C'est odieux lier ainsi la religion, une chose divine, à une pure contingence humaine comme la langue ! c'est odieux ! Jamais Rome n'approuvera cela.»

Eh bien ! n'en déplaise à ce rigide censeur, Rome a approuvé la thèse. Elle a fait plus. Elle l'a reprise pour ainsi dire, à son propre compte. Et elle l'a reprise par la bouche même du Chef suprême, Benoît XV. «J'aime beaucoup les Canadiens-français, a dit le Souverain Pontife au juge Prud'homme : je connais les services qu'ils ont rendus à l'Eglise. Conservez bien votre langue, c'est le moyen de conserver votre foi.»

«Conservez bien votre langue, c'est le moyen de conserver votre foi.» La phrase est claire. On ne pourra pas épiloguer sur les mots qu'elle contient, lui découvrir quelque sens caché. Non, elle ne dit pas autre chose que ce qu'elle exprime si nettement, et cela c'est la thèse même que nous soutenons, c'est la raison même, pour un bon nombre des nôtres, la lutte vaillante qu'ils livrent pour la défense du parler ancestral.

Roma locuta est... La cause est entendue. Puissent les catholiques d'autres nationalités, les catholiques irlandais en particulier dont la foi est si profonde, incliner leur propre jugement devant celui du Pontife suprême.

Pierre HOMIER.

## L'ECOLIERE AVAIT DES ETOURDISSEMENTS FREQUENTS

Elle était faible et épuisée, mais la nourriture pour les nerfs du Dr Chase, l'a guérie complètement

L'âge le plus critique pour une fille, c'est quand elle va en classe, qu'elle est forcée par la rivalité d'étudier de son plus fort pour se préparer aux examens. Au moment où il lui faudrait prendre de l'exercice, prendre l'air, pour se garder le sang pur et riche, elle doit s'astreindre à l'étude. Est-il étonnant alors qu'elle épuise sa santé et souffre des maux de tête, de l'indigestion, de la perte d'appétit et des excès de faiblesse et d'étourdissements ?

Le cas décrit dans cette lettre est une bonne preuve et on peut y voir les beaux résultats de l'emploi de la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase.

Mme H. Houston, Highland Grove, Ont., écrit :

«Quand elle suivait ses classes, ma fille était faible et très épuisée. Elle avait souvent des étourdissements et rien de ce que nous essayions ne semblait lui faire du bien. On nous conseilla d'essayer la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase, ce que nous fîmes avec les meilleurs résultats. Il me fait

plaisir de vous dire qu'après avoir employé cinq boîtes de Nourriture pour les Nerfs elle était complètement guérie et qu'elle n'eût plus d'étourdissements.»

Ce récit est certifié par M. Hamilton Houston, juge de paix.

La raison pour laquelle la Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase est si efficace dans des cas de cette nature, c'est qu'elle a une très grande influence pour former le sang. En créant une abondance de riche sang rouge, elle active l'action du cœur, ravivante les nerfs épuisés et reconstruit l'organisme sous tous rapports.

L'appétit revient, la digestion se fait mieux, on repose et dort bien et on sent qu'on a plus d'énergie dans chaque organe du corps. La Nourriture pour les Nerfs du Dr Chase fait des merveilles pour les hommes, les femmes et les enfants dont l'organisme est affaibli et épuisé. 50c la boîte, 6 pour \$2.50, chez tous les marchands de remèdes ; ou d'Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto.

## LA TRIBUNE

HEBDOMADAIRE  
OUBLIE A ST-HYACINTHE P. Q.  
ABONNEMENTS :  
CANADA (PAR AN) \$1.00  
ETATS-UNIS (PAR AN) \$1.50  
DANS LA VILLE (PAR AN) 1.50

ANNONCES :  
Ann. officielle (la ligne).....15 et 20 cts  
" ordinaire (la ligne).....10 et 15 ct  
Annonces à long terme à prix modéré.

DENIS & FRENETTE,  
Propriétaires.

## Avis Important

—L'abonnement à «La Tribune» est payable d'avance et nous prions nos lecteurs à satisfaire fidèlement à cette obligation.

2.—Tout chèque à l'ordre de «La Tribune» ou de son directeur doit être fait payable au pair à Montréal. S'il ne l'est pas, le signataire doit ajouter, au montant qu'il veut payer, 15 cts pour les frais de perception du dit chèque.

3.—Tout lecteur qui désire cesser de recevoir «La Tribune» doit au préalable payer tout ce qu'il doit à notre administration et nous aviser LUI MEME de son désir. Autrement, s'il compte sur son maître de poste pour nous donner telle avis il doit s'attendre à des désagréments, car, souvent, le maître de poste oublie ou néglige de le faire et de là naissent des différends dont nous voudrions éviter les conséquences à nos lecteurs.

I A DIRECTION

## A Louer.

L'Union Saint-Joseph de St-Hyacinthe a fait l'acquisition de vingt-cinq voûtes de sûreté qu'elle louera, à des prix modérés, aux personnes qui pourraient avoir des papiers précieux, des bijoux de valeur, et des argents à mettre à l'abri des voleurs et de l'incendie. Ceux qui désireront louer qu'elqu'une de ces voûtes pourront s'adresser à M. J. A. Casavant, le secrétaire trésorier de la société, durant les heures de bureau, à la Bâtisse de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

TELEPHONE BELL 172

## J. JULESGINGRAS

ENTREPRENEUR, PEINTRE  
ET TAPISSIER

Tout ouvrage qui m'est confié est exécuté avec soin et promptitude.

74 CASCADES,

ST-HYACINTHE, QUÉ

## AU BUREAU DE «LA TRIBUNE.»

On peut se procurer un joli pamphlet intitulé «France et Canada». Il sera envoyé Franco sur réception de 25 sous.

C'est un ouvrage très intéressant, dû à la plume savante de Gabriel Hanotaux de l'Académie Française.

Aussi

Un autre pamphlet intitulé «Notre Drapeau» Prix 0.15 cts

## ENSEIGNEMENT DU CHANT PAR

M. ARTHUR PLAMONDON

Maintenant à St-Hyacinthe.

les Mercredis et Samedis après-midi

Cours et Leçons Particuliers  
Tarifs identiques à ceux de l'Ecole Plamondon, de Montréal.  
Essai absolument gratuit de la voix

Pour faire rendez-vous ou pour tous autres enseignements, prière de s'adresser au Cercle Philharmonique, rue Mondor, Tel. 265.

# LE MEDECIN DE FAMILLE

## "Fruit-a-tives Est La Panacée Dans Cette Famille Ontarienne."

SCOTLAND, Ont., 25 août 1913.  
 "La Constipation avait fait de ma femme une vraie martyre. Nous avions fait l'essai de tous les remèdes imaginables sans aucun bon résultat, et nous avions dépensé un montant considérable d'argent lorsque nous avons entendu parler de 'Fruit-a-tives'. Maintenant, depuis deux ans nous l'employons dans notre famille, et nous sommes bien décidés à ne jamais employer d'autre médecine tant que nous pourrions nous procurer 'Fruit-a-tives'."

J. W. HAMMOND.  
 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

## Entretien des arbres d'Ornement

Plusieurs obstacles s'opposent à leur parfait développement

1. L'arbre reçoit-il une bonne part de la pluie qu'il tombe du troisième, ou l'eau s'écoule-t-elle en dehors du cercle entourant l'ouverture ?
  2. L'arbre est-il entouré d'une garde ? Cette garde doit être de six pieds de hauteur et modérément serrée. Il faut protéger les arbres contre le frottement par une garde.
  3. L'arbre est-il exempt de vers rongeurs ? On en reconnaît la présence par les trous creusés dans le tronc. Il faut les surveiller d'avril à novembre.
  4. Le tronc et les branches sont-ils nettoyés des cocons, des dépôts d'œufs, des larves, des chenilles, des insectes et des galles ?
  5. (a) La tête est-elle dégagée de tout le bois mort, a-t-elle été émondée par un expert et comment la savez-vous ? Dites comment on devrait émonder un arbre. Les coupures qui ont été pratiquées, ont-elles été peinturées ? (b) L'arbre est-il droit, et sa place actuelle destinée à être permanente ?
  6. Les morsures de chevaux ou les autres blessures ont-elles été nettoyées et peinturées pour prévenir l'introduction des insectes et arrêter la décomposition ? S'il y a de grandes cavités, il faut les remplir de ciment.
  7. L'arbre reste-t-il vert et rempli de feuilles jusqu'au milieu d'octobre ?
  8. Avez-vous mis assez d'engrais au pied de l'arbre pour une année entière ? Creusez et enterrez au pied, de la cendre de bois, des os broyés ou du fumier bien décomposé.
  9. Votre arbre est-il gêné par quelque corde de balançoire, ou par des fils électriques ? Y a-t-il que que fuite de gaz à proximité ?
- Voici neuf divisions de bons points qui, s'ils sont mérités, seront un signe que la plante est un arbre d'ornement. Si

les réponses sont négatives, c'est l'homme et non l'arbre qui est en faute. L'arbre agit toujours de son mieux. L'homme oublie qu'il a sorti cette plante de la forêt créée par Dieu, où elle s'occupait d'elle-même, et l'a placée dans une ville construite par l'homme, où sa croissance dépend du soin de l'homme."

## Nos ressources en charbon

Les ressources du Canada en charbon sont loin d'être épuisées, si l'on en juge par les quelques statistiques publiées récemment sur ce sujet par le Pacifique Canadien. Nous en avons parait-il 1,300 millions de tonnes d'une exploitation relativement facile, tandis que nous pouvons en dernier ressort en arracher encore 17 billions de tonnes des entrailles de la terre à des profondeurs excédant 4,000 pieds. Il n'y a donc pas à craindre que nous manquions bientôt du précieux combustible.

Les plus importants dépôts en charbon du Canada se trouvent en Alberta et l'an dernier, des 15,012,78 tonnes qui représentent la production totale du Dominion, cette province en produisit 4,000,000 de tonnes, dont l'exploitation employa 6 500 hommes. Les ressources du Canada en charbon ne le cède en rien à celles des autres pays, mais les demandes locales étant moins grandes par rapport à notre population inférieure, en ont jusqu'à ce jour empêché l'exploitation sur une grande échelle.

## Le pouvoir des parfums

Grégy s'évanouissait à l'odeur d'une rose ; la duchesse de Lamballe ne pouvait supporter celle des violettes. On cite, au contraire, divers exemples de l'étrange tolérance qu'il est possible d'acquérir pour les parfums. Néron arrosait d'eau de rose tous ses appartements. Louis XIV vivait au milieu des fleurs d'orange (peut-être à cause de fréquents mariages ?...) Le maréchal de Richelieu ne sortait pas d'un salon où des soufflets lançaient constamment une atmosphère odorante. "La Muscade" a donné son nom aux "Incroyables" du Directoire. L'impératrice Joséphine remplissait littéralement de musc son cabinet de toilette. Napoléon s'aspergeait tous les matins de flots d'eau de Cologne.

Un proverbe oriental :  
 "Si les hommes ne parlaient que pour dire la vérité, on entendrait trotter les fourmis."

oOo

La résolution est comme une anguille : on la prend aisément, le diable est de la tenir.



"Je voudrais que ce fût la ration du gouvernement"

SUNNY JIM dit: "Une fois que vous avez dégusté plein la bouche de ces délicieux flocons roulés croustillants de 'FORCE,' pas une autre céréale ne peut approcher celle-ci même de loin. Le goût, cependant, n'en est pas le détail le plus important; car là-bas à Hamilton où nous préparons la

# "FORCE"

nous employons ce que seul nous puissions nous procurer à coup d'argent, c'est-à-dire le plus beau blé canadien---le producteur d'énergie par excellence au monde, Monsieur! Et nous le faisons cuire prêt à avaler. Au cours du procédé de cuisson nous y ajoutons du riche malt d'orge pour lui donner un goût prononcé de noisette et aussi pour le rendre de digestion facile."



"Ce blé cuit et additionné de malt nous le roulons en flocons amincis, de sorte que vous n'avez plus qu'à le servir pour le déguster."

"Au déjeuner demain matin approchez-vous d'une assiette de 'FORCE' pour voir combien vous en raffolerez. Mieux que cela—remarquez comme vous aurez le cerveau clair et vigoureux pour le travail de la matinée."

Prix 15c.—elle le vaut bien.

Préparée par La Compagnie H-O, Hamilton, et en vente partout par les bons épiciers.

## L'Opinion Publique Approuvé

ce remède de famille puisqu'elle en achète plus que de tout autre remède au monde. L'expérience de plusieurs générations a démontré sa grande valeur dans le traitement de l'indigestion, de la biliosité, des maux de tête et de la constipation. Les

# BEECHAM'S PILLS

guérissent promptement ces malaises et les empêchent de s'aggraver en débarrassant promptement le système digestif des matières inutiles et des poisons qui s'y étaient déposés. Elles renforcent l'estomac, stimulent le foie et régularisent les intestins. D'une action douce et inoffensive. Un remède de famille éprouvé, sans égal.

## Pour les Troubles Digestifs

Préparées seulement par Thomas Beecham, St-Helena, Lancashire, Angleterre. Vendues partout au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, en boîtes à 25 cents.

## Relevé du Cahier de Votation lors du Règlement de Prohibition le 24 Janvier 1916

XVI (S U I T E)

ABREVIATIONS : Les lettres P et L, indiquent le sens électoral de chaque électeur.

P : propriétaire ; L : locataire.

NOMS	Occupation	S. Elec.	No	Rue ou cadastre	Scrutin
Labonté, Henri	Journalier	L.	26 1/2	St-Joseph,	N'a pas voté
Lafrance, Joseph	Bourgeois	P.	28	"	Oui
Lapalme, Raymond	Bourgeois	L.	13	St-Hyacinthe,	Non
Leduc, Origène	Peintre	L.	32	"	Absent
Lussier, Camille	Charretier	P.	38	"	Non
Ladurantaye, André	Journalier	L.	43 1/2	"	Non
Lamoureux, Oscar	Maçon	L.	50	St-Anne,	Non
Lorange, Calixte	Charretier	L.	32	"	Non
Lebrun, Tèlesphore	Journalier	L.	32 1/2	"	Non
Lalunière, Henri	Cordonnier	L.	22	"	Oui
Loranger, Arthur	Journalier	P.	309	Cascades,	N'a pas voté
Lemoine, Ernest	Mécanicien	L.	277 1/2	"	Oui
Lamoureux, Anth., père	Fondeur	P.	16	Ste-Anne,	Oui
Lord, Philippe	Contre-maitre	L.	10	"	Oui
Langelier, Victor	Mécanicien	L.	151	St-Antoine,	Non
Langelier, François	Emp. civil	P.	140	"	Non
Lessard, Louis E.	Voyageur	L.	200	Cascades,	Oui
Leclair, Antoine	Maçon	L.	250	"	N'a pas voté
Leclair, Joseph	Maçon	L.	256	"	Malade
Larivière, Ovide	Marchand	L.	269	"	Malade
Leblanc, Joseph	Commerçant	L.	257	"	N'a pas voté
Lafrance, Euchariste	Marchand	P.	233	"	Oui
Larivière, Xavier	Commis	L.	227	"	N'a pas voté
LeComte, Dr G. L.	Médecin	P.	191 1/2	Girouard,	N'a pas voté
Lamoureux, Henri	Emp. civil	P.	219	Cascades,	Oui
Laflamme, Marc	Journalier	L.	241	"	Non
Lefebvre, Donat	Barbier	L.	245	"	Non
Ledoux, Arthur	Bijoutier	L.	201	"	Oui
Languirand, Antoine	Menuisier	P.	54	Bourdages,	Oui
Lemieux, Charles-Emile	Cordonnier	L.	54	"	Oui
Lussier, Alfred	Bourgeois	P.	70	"	Non
Lalime, Adélard	Cigariste	L.	82 1/2	"	Non
Laplante, Jean-Baptiste	Bourgeois	P.	88	"	Oui
Laperle, Noël	Charretier	P.	549	"	N'a pas voté
Laflamme, Oscar	Contre-maitre	L.	73 1/2	St-Dominique,	Oui
Laflaur, Hormidas	Bourgeois	P.	71	"	Oui
Ledoux, Jacob	Bourgeois	L.	61	"	N'a pas voté
Laliberté, Emile	Charretier	P.	52	"	Non
Lapierte, Valmore	Charretier	L.	54	"	N'a pas voté
Lapointe, Antoine	Corroyeur	L.	64	"	Non
Lincourt, J.-E.	C. maitre	L.	80	"	N'a pas voté
Leboeuf, Alexandre	Bourgeois	P.	10	St-Antoine,	Oui
Lajoie, Herménégilde	Journalier	P.	1	"	Oui
Labonté, Bènoni	Gardien	L.	43	St-Joseph,	Oui
Langelier, Napoléon	Bourgeois	L.	2	Claude,	Non
Lapointe, Alphonse	Cordonnier	L.	72	St-Hyacinthe,	Non
Lemond, Victor	Machiniste	L.	68	"	Non
Leduc, Firmin	Marchand	L.	88	Ste-Anne,	Oui
Lalime, Bènoni	* Professeur	P.	62	"	Oui

(A S U I V R E)

## SORTIE

La sortie des élèves qui fréquentent les maisons d'éducation de notre ville, se fera comme suit :

Séminaire, mardi le 20 juin ; Académie Girouard, jeudi le 22 juin ; Académie Prince, vendredi le 23 juin ; Ecole Normale, mardi le 20 juin ; Couvent de La Présentation, Maison-Mère, mercredi le 21 juin ; Couvent de Lorette, lundi le 19 juin ; Couvent des Rvdes Sœurs St-Joseph, jeudi le 22 juin ; Les Ecoles de La Providence, les 26, 27 et 28 juin.

## Le Samedi

17 JUIN 1916

## EXTRAIT DU SOMMAIRE

Feu M. Poirier, article nécrologique en mémoire du fondateur du SAMEDI, par F. de Verneuil. Le sommeil du soldat, poésie. Coups de Piton, l'Ecrin aux Perles. Les aventures de Charlie Chaplin. Excusez moi. Un veuf par persuasion, nouvelle inédite, par Louis Roland. Le jour du repos. Ce n'était pas la lune de miel. Au Fil de la Plume : A propos du tunnel sous la manche. Conte : Le voyage merveilleux de François (Suite). Tribune Féminine : Historiettes, mots d'esprits, anecdotes diverses, chroniques théâtrales et d'hygiène, concours avec prix et notes encyclopédiques instructives. Suite du beau roman : La Fée Printemps, par Jules Mary.

En vente, 5 cents le numéro ou \$2.50 par an, chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs-propriétaires, Poirier, Bessette et Cie, 200, Boul. St-Laurent, Montréal.

## LE DROIT D'INTERVENTION

Quelle que soit la politique d'un gouvernement, quelle que soit sa position vis-à-vis l'une ou l'autre des provinces de la Confédération, ce gouvernement n'a pas le droit de se désintéresser d'une question de la gravité de celle que l'on intitule communément "la question ontarienne".

Tous les Canadiens-français—ceux que l'esprit de parti n'a pas rendus esclaves—savent qu'il s'agit, pour tout de bon maintenant, de vider une vieille querelle, entre Anglais et Français, querelle qui remonte à 150 ans. Toutes nos libertés, nous avons dû nous battre pour les obtenir et pour les conserver. Depuis plus de 20 ans, la politique de conciliation que nous avons suivie, dans l'espoir de désarmer le fanatisme anglo-saxon n'a réussi qu'à le mettre en appétit. Tous nos droits scolaires, dans Ontario surtout, et, disons-le, partout dans toute la Confédération, ont été foulés aux pieds. Seule, la province de Québec a été fidèle à sa parole.

Or, que fait le gouvernement fédéral ? Pourquoi n'intervient-il pas dans cette lutte odieuse d'un groupe de fanatiques anglais contre le droit que nous avons de faire enseigner la langue française dans les écoles d'Ontario ?

Si le gouvernement se tient coi, ce n'est pas parce que M. Borden est au pouvoir.

Non. Remarquez que si M. Laurier eut été au pouvoir, il y aurait eu une motion Blondin rédigée dans le sens de la motion Lapointe, et Laurier et Lapointe eussent voté. Il ne faut pas être naïf à ce point. La vérité est celle-ci : Si le gouvernement n'intervient pas, c'est qu'il a peur que le vote anglais lui soit défavorable advenant une élection.

Que le gouvernement soit conservateur ou libéral, c'est la même chose.

Le ministère de la justice prétend que le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir. Cela est complètement faux et nous allons le démontrer.

Dans chaque province, la législature peut décréter des lois affectant l'éducation pourvu que les droits et privilèges relatifs aux écoles confessionnelles soient spécialement garantis.

Le sont-ils dans Ontario ? A ce sujet, la clause 93 de la loi de l'Amérique Britannique du Nord se résume ainsi :

1.—Rien ne préjudiciera, dans une province quelconque, à aucun droit ou privilège conféré par la loi, lors de l'Union, à aucune classe particulière de personnes, relativement aux écoles confessionnelles.

2.—Un appel au Conseil du gouverneur général pourra être interjeté au sujet de tout acte ou décision émanant de l'autorité provinciale et affectant, en matière d'éducation les droits et privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa

Majesté.

3.—Dans le cas où une décision du gouverneur général ayant trait à un appel interjeté en vertu de la clause 93 ne serait pas mise en exécution par l'autorité provinciale compétente, le parlement du Canada pourra décréter des lois propres à y remédier.

Pensez-vous vraiment que si le gouvernement fédéral eut voulu s'en mêler, la question ne serait pas réglée à l'heure qu'il est ? Aussi qu'arrivera-t-il aux prochaines élections ? Il arrivera que pas un seul député canadien-français du gouvernement ne réussira à se faire élire dans aucun comté de la Province de Québec, excepté ceux qui ont eu le courage de voter pour la motion Lapointe.

Il est temps, grand temps que les Canadiens-Français sortent de leur torpeur. Partout, de tout côté, ils sont attaqués. On en veut à leur langue, à leur foi, à leur religion. S'ils se laissent envelopper, ce sera trop tard ; ils ne pourront être ensuite que des scieurs de bois ou des porteurs d'eau.

Allons, réveillons-nous, secourons les chaînes de l'esprit de parti qui gênent nos mouvements, et montrons à tous nos petits persécuteurs que nous descendrons de Champlain, de Frontenac et de Lévis.

FILS DE CHAMPLAIN.

## Grand Congrès à Saint-Hyacinthe

(Suite de la 1ère page.)

traiteront, soit d'organisation agricole, soit d'éducation agricole, soit de la législation agricole. Je nomme par ordre : M. le notaire René Morin, maire de Saint-Hyacinthe ; Dr Georges Baril, professeur à l'Université Laval ; M. Arthur St-Pierre, Publiciste ; M. Jean Masson, ancien élève de l'Institut Agricole d'Oka et du Macdonald Collège ; M. l'abbé A. Michaud, président des missionnaires agricoles ; M. O. E. Dalair, directeur de l'École de laiterie de St-Hyacinthe ; M. Camille Tessier, avocat ; M. le Dr T. A. Brisson, de la Société de Colonisation ; M. H. Nagant, directeur du Journal d'Agriculture ; M. Victor Sylvestre, conférencier agricole ; M. l'abbé O. Martin, et M. Alf. Charron, de cette ville.

Cette nomenclature, plus qu'ordinire, indique suffisamment que le congrès agricole que tiendra l'A. C. J. C. sera très profitable à tous les cultivateurs du pays. Ce qui sera intéressant, c'est que tous les sujets seront l'objet de la discussion, de la part des membres comme des visiteurs.

Il est à désirer que nos populations rurales puissent assister à ces séances d'étude. Les principales seront celles du vendredi soir 30 juin et du dimanche soir, 2 juillet.

Que le résultat serait beau si le jeune homme cultivateur sortait de ces délibérations avec l'amour de l'agriculture. Il faut absolument qu'on aime la profession d'agriculteur, qu'on se rende compte des principaux moyens de culture et des procédés propres à augmenter les produits de la terre. De nos séances, nous acquerrons la certitude des avantages de l'éducation agricole pour l'individu et pour le pays. Sully, un ministre de France, disait : "Tout fleurit dans un état où fleurit l'agriculture". J'ajouterai cette parole du grand Napoléon : "Un homme qui fait produire deux épis au lieu d'un, est plus grand à mes yeux que tous les génies politiques."

Cultivateurs qui me lisez, ayez foi en votre mission. Dignes auxiliaires de l'Eglise et du pays, vous rendez le peuple meilleur, le pays plus riche, et toute notre autorité plus forte et plus étendue. "Heureux les cultivateurs qui savent apprécier les avantages de leur condition" a dit Virgile. Honneur à ceux qui font naître dans l'âme de la jeunesse canadienne l'amour de la terre. L'A. C. J. C. mérite que son nom se redise aux générations les plus reculées pour l'œuvre vraiment patriotique qu'elle veut faire

J. E. P.

## Pour les Blessés de l'Ontario

[Suite de la 1ère page]

moine national, nous devons être prêts à consentir les sacrifices inhérentes à l'édification de l'entité ethnique de notre race, si durs, si coûteux qu'ils puissent paraître. Sans doute, il serait plus facile, plus agréable peut-être de nous laisser vivre dans le plus parfait égoïsme, oubliant nos frères... et le monde. Serait-ce vraiment digne des généreux et valeureux patriotes que furent nos pères ? Nous le nions de toutes nos forces. L'histoire de leurs luttes, si fécondes en hauts faits, nous autorise à croire qu'ils furent de véritables héros. Descendants de tels hommes, nous avons le devoir de suivre la voie qu'ils nous ont tracée.

Portons-nous donc au secours des nôtres. C'est là, l'impérieux devoir du moment.

M. Emile Girard, trésorier général de l'A. C. J. C. 160, rue St-Jacques, Montréal et M. Onésime Chalifour, trésorier du Comité régional québécois de l'A. C. J. C., 209, rue Saint-Jean, Québec, reçoivent les souscriptions au fonds de secours ontarien.

LE COMITE.

## Le Très Rév. Père-H. Hage est mourant

Le T. Rv. P. Hage, l'éminent prédicateur dominicain, est très dangereusement malade à l'hôpital des incurables, à Notre-Dame de Grâce. Tous ceux qui ont entendu l'éloquente parole de ce sympathique orateur de la chaire n'apprendront qu'avec un vif regret cette douloureuse nouvelle. Ce matin le Père Hage a reçu les derniers sacrements de l'Eglise.

On se rappelle sans doute qu'elle profonde émotion le prédicateur dominicain produisit lorsque, à la fin du grand congrès eucharistique de Montréal, en 1910, il adressa la parole au reposoir du pied de la montagne, le soir du dimanche qui termina les cérémonies, avant la bénédiction du St-Sacrement.

Le Père Joseph-Henri Hage est né à Wattrelos, département du Nord, en France, le 8 janvier 1864. Il fit ses études au petit séminaire de Cambrai, puis entra chez les Dominicains, en Espagne, en 1884. Il prononça ses vœux à Corbora, en Corse, en 1885. Mgr de la Foata lui conféra le sacrement de l'ordre le 24 juin 1889. Le Père Hage fut professeur au noviciat de St-Hyacinthe de 1903 à 1906. En cette dernière année il était prieur du couvent à Québec, après avoir été vicaire-provincial de son ordre plusieurs années durant.

## MESSIEURS LES CURES

Nous avons des livrets de dimanches que nous vendons 25 sous le livret de 100. Pour ordre à être envoyé par la poste, ajoutez 1 sou par livret.